

Recherches sociographiques



Roger GRAHAM, Arthur Meighen : *I. The Door of Opportunity; II. And Fortune Fled; III. No Surrender*

Jean-Charles Bonenfant

Volume 8, numéro 1, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055340ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055340ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonenfant, J.-C. (1967). Compte rendu de [Roger GRAHAM, Arthur Meighen : *I. The Door of Opportunity; II. And Fortune Fled; III. No Surrender*]. *Recherches sociographiques*, 8(1), 93–95. <https://doi.org/10.7202/055340ar>

M. Robert Mandrou, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (Paris) et disciple authentique de Lucien Febvre.

Pierre SAVARD

*Institut d'histoire,
Université Laval.*

Roger GRAHAM, *Arthur Meighen*: I. *The Door of Opportunity*, 1960, ix + 341 p.; II. *And Fortune Fled*, 1963, viii + 535 p.; III. *No Surrender*, 1965, Toronto, Clarke, Irwin & Company Limited, viii + 202 p.

Les trois volumes de cette longue biographie ont été abondamment analysés dans les journaux et revues du Canada anglais. Pour me contenter des seules références à une publication spécialisée, je signale que *The Canadian Historical Review* a confié l'étude du premier volume à H. Blair Neatby (vol. XLII, n° 3, September 1961, 228-229), celle du second à Margaret Prang (vol. XLVI, n° 1, March 1965, 154-156) et celle du troisième à G. de T. Glazebrook (vol. XLVII, n° 2, June 1966, 164-165). Je n'ai lu d'étude en français sur l'ouvrage que celle assez brève de Marc La Terre, consacrée au volume 3 et publiée dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (vol. XIX, 630-632).

Je ne répéterai pas dans cette analyse ce qu'on a déjà écrit ailleurs sur les mérites intrinsèques de la biographie. Elle est bien documentée, l'auteur ayant obtenu de la famille tout ce dont il avait besoin. Elle est plutôt élogieuse et on aurait souhaité une étude plus critique des jugements et des actes d'un homme qui fut mêlé à des événements politiques contestés. Je voudrais m'attarder à quelques aspects de ce que Graham a écrit sur les relations d'Arthur Meighen avec le Canada français.

Le premier volume couvre la période de 1874-1920. On y suit le jeune Arthur Meighen à l'université de Toronto, puis au Barreau et enfin à la Chambre des communes où il fut élu en 1908. En 1911, les Conservateurs furent vainqueurs aux élections et, en 1913, Meighen entra dans le gouvernement Borden en qualité de solliciteur général, jouant cependant un rôle politique plus important que pouvait le laisser soupçonner ce poste. C'est à cette époque que Meighen fut aux prises avec des problèmes auxquels il s'efforça de faire face honnêtement, selon son passé et ses critères, mais qui le forcèrent à prendre des attitudes et des décisions qui devaient le tuer à jamais dans l'opinion canadienne-française et l'empêcher plus tard surtout de jouer un rôle politique aussi important que M. Mackenzie King. En face du Règlement XVII, édicté par le gouvernement d'Ontario au sujet des écoles française, Meighen n'eut que des réactions de juriste : les tribunaux devaient décider et non les hommes politiques. L'auteur de la biographie épouse les sentiments de Meighen et il souligne un peu trop que les Libéraux canadiens-français utilisèrent effrontément à leur avantage les difficultés de leurs adversaires conservateurs. Meighen fut tout de même à l'époque extrêmement prudent dans ses propos et il est assez injuste, comme l'écrit l'auteur, que « The school issue, for which he was in no sense responsible, would return in the turbulent years ahead to haunt him and his party in the Province of Quebec » (p. 105).

Mais le fardeau que Meighen devait porter toute sa vie aux yeux des Canadiens français, ce fut celui de la conscription. C'est lui qui, en 1917, rédigea le texte de la loi sans en être le seul inspirateur. Jamais, comme le note Graham, au cours des débats, les adversaires canadiens-français de la mesure ne lui en firent porter l'odieux. Jamais Meighen ne manifesta alors aucun animus contre les Canadiens français. « But, écrit Graham, he was to pay the penalty of his connection with conscription later when he had become the Conservative leader because appeals to the identity and the prejudices of one section of the people happened to suit a party which proclaimed its deathless fidelity to the principle of national unity » (p. 128). On voit que Graham n'est pas tendre pour le parti

libéral et que, parfois, il se départit de la froideur de l'historien, mais les quelques faits que nous rappellerons plus loin expliqueront sa dureté.

Le second volume est évidemment le plus intéressant car il nous décrit l'activité de Meighen entre 1920 et 1927, une période au cours de laquelle l'homme politique devait connaître des échecs multipliés et souvent immérités. Rappelons qu'en 1920, Meighen devint premier ministre du Canada lors de la démission de Robert Borden. Aux élections de 1921, il fut défait par Mackenzie King qui venait d'être choisi comme chef du parti libéral. Pendant la campagne électorale, il fut dans le Québec l'objet d'attaques violentes qui portèrent leurs fruits. D'ailleurs, Graham coiffe le chapitre 6 de son deuxième volume, consacré à la campagne, des mots français suivants : « Écrasons Meighen, c'est le temps ». Ces mots servaient de titre à un article du journal libéral *Le Canada* du 6 décembre 1921. On comprend que, immédiatement après la guerre, les sentiments des Canadiens français aient été cruels, mais avec les années ils auraient pu s'adoucir.

Malgré que plus de cinq ans se fussent écoulés depuis la fin de la guerre et qu'aucun conflit ne semblât menaçant, la campagne électorale qui précéda les élections d'octobre 1925 fut marquée autant que celle de 1921 par des attaques violentes et malhonnêtes de Libéraux canadiens-français du Québec contre Meighen, auteur de la loi de conscription. Pour les excuser jusqu'à un certain point, rappelons que le chef des Conservateurs du Québec, M. E.-L. Patenaude, n'osa pas se lier à Meighen et que, dans un discours prononcé à Saint-Laurent, il se déclara aussi libre à son endroit qu'à l'endroit du chef des Libéraux, Mackenzie King (p. 303). Meighen ne vint pas dans le Québec, et les Conservateurs tentèrent de faire oublier qu'il était leur chef. Les Libéraux le rappelèrent avec des arguments d'une impudence qui était encore plus admise qu'aujourd'hui dans une campagne électorale. Graham en donne quelques exemples dont le commun dominateur est évidemment le rappel que Meighen avait été l'auteur de la loi de conscription. C'est Alexandre Taschereau, premier ministre du Québec, qui, participant intensément à la campagne fédérale, demande à son auditoire : « Combien de jeunes gens sont venus nous voir pour être exempter du service militaire ! Mais la loi de Meighen-Borden était inexorable. Ils devaient prendre le chemin de Valcartier. Soixante mille de nos fils sont tombés sur les champs de bataille européens. » « It had evidently, commente Graham, eluded the Premier's memory that the Military Service Act contained liberal provisions for exemption, that large numbers of exemptions were granted in Quebec, as elsewhere, and that of the total of sixty thousand Canadian dead not one was a conscript » (p. 343).

Le Soleil publia un article intitulé « La paix ou la guerre » que Graham traduit et dont Robert Rumilly avait déjà donné certains passages dans son *Histoire de la province de Québec* (XXVIII, 79 et 80). En voici quelques-uns :

« La conscription ! Arthur Meighen !
 « Du sang versé ! Le sang de nos fils !
 « ... La guerre à propos de tout et à propos de rien !
 « La guerre parce que l'Angleterre a des intérêts d'argent à protéger dans les puits de pétrole de Mésopotamie !
 « Le sang de nos fils versé en Mésopotamie pour du pétrole ! ...
 « Qui veut tout cela l'aura avec Arthur Meighen ...
 « ... Veux-tu la paix ou la guerre ?
 « Choisis entre King et Meighen ! ... »

Dans le troisième volume qui couvre la période de 1927 et 1960 et qui est plutôt bref, les faits politiques sont plus rares. Cependant, comme en 1941 Meighen démissionna du Sénat, où il était entré en 1932, pour se présenter à la Chambre des communes, on voit renaître dans le Québec les attaques dont il avait été naguère la victime. À ce sujet, on trouve un intéressant document qui, jusqu'ici, ne semble pas avoir été publié. C'était en 1942. M. Louis Saint-Laurent, ayant été appelé à faire partie du Cabinet fédéral à la mort d'Ernest Lapointe, se présenta dans Québec-Est. Dans une causerie prononcée à la radio,

Il aurait dit à peu près ceci : « Je sais que le mot conscription vous ramène à 1917. Ne nous plaçons pas dans une situation telle qu'un gouvernement Meighen pourra venir nous imposer la conscription avec des bayonnettes et des mitrailleuses. » Les propos tenus par M. Saint-Laurent furent portés à la connaissance de Meighen et, en janvier 1943, le vieil homme politique ayant été appelé à assister à un dîner du Toronto Board of Trade, où M. Saint-Laurent devait adresser la parole, il répondit qu'il aimerait bien entendre M. Saint-Laurent répéter ce qu'il avait dit à Québec. M. Saint-Laurent en fut averti et avec la plus grande honnêteté, il s'efforça, dans une lettre que publie Graham, d'expliquer à Meighen les circonstances dans lesquelles il avait fait sa déclaration. Intransigeant, Meighen répondit à M. Saint-Laurent sur un ton qui laissait bien entendre qu'il n'acceptait pas ses explications (p. 125-126).

Dans une recension brève mais en général perspicace que John B. Saywell a faite dans *The Canadian Forum* de décembre 1964, du deuxième volume de la biographie, l'historien de l'Université de York écrivait que « it is clear that Arthur Meighen never really understood the province of Quebec. » « Here was quite clearly, ajoutait-il, that lack of in sigh into other people that was such a fatal flaw in his public career, and his protests that he was not an enemy of Quebec were almost pathetic. While his motives in supporting conscription in 1917 were most worthy, his declaration that he had never « said or done anything which may be construed as other than friendly to the majority of the people of this province » must have sounded odd to the French Canadians. » Saywell a raison jusqu'à un certain point, mais Meighen n'a guère été différent de la plupart des hommes politiques canadiens-anglais, à quelque parti qu'ils appartiennent. Il n'a pas compris les Canadiens français et il n'a pas été accepté par eux parce qu'il a milité à l'intérieur d'un parti qui, depuis la mort de Louis Riel et depuis le règne de Laurier, n'a jamais, malgré des apparences temporaires, retrouvé la confiance des Canadiens français du Québec et parce qu'il n'a jamais eu à ses côtés un chef du Québec comparable à ce que fut George-Étienne Cartier pour John A. Macdonald et surtout Ernest Lapointe pour Mackenzie King. C'est ce qui nous fait souhaiter une biographie d'Ernest Lapointe, ouvrage qui, s'il est rédigé scientifiquement et intelligemment, nous instruirait beaucoup plus que bien des essais sur les hauts et les bas de la dualité ethnique canadienne.

La lecture de la biographie d'Arthur Meighen est un peu longue, certains textes auraient pu être condensés ; l'auteur ne critique guère son personnage, mais il n'en reste pas moins que tout Canadien de langue française qui s'intéresse à l'histoire doit connaître l'ouvrage. Il y prendra grand plaisir. J'ajoute en terminant qu'il est difficile de trouver dans les trois volumes quelque erreur de date et de fait, ce qui s'explique sans doute par le travail consciencieux de l'auteur, mais aussi par le fait que ce bénédictin du détail historique et constitutionnel qu'est Eugene Forsey a lu les manuscrits.

Jean-Charles BONENFANT

*Bibliothèque de la Législature,
Québec.*

Guy SYLVESTRE, éd., *Structures sociales du Canada français*, Toronto et Québec, University of Toronto Press et Les Presses de l'Université Laval, 1966, 120 p.

Ce volume réunit des études de membres de la section I de la Société Royale du Canada.

L'introduction générale du professeur Jean-Charles Falardeau porte sur « L'évolution des structures sociales et des élites au Canada français ». Soulignant que « le phénomène qui s'impose à l'étonnement lorsqu'on s'arrête à considérer le Canada français est celui de sa durée », il se demande « quels ont été les facteurs de la continuité canadienne-française ? »